

2^{ÈME} RENCONTRE NATIONALE SNES-FSU SUR LE MÉTIER DE CPE « À LA CROISÉE DU PÉDAGOGIQUE ET DE L'ÉDUCATIF »



DOSSIER DE PRESSE



27 novembre 2012

9h30-17h00

Lycée Pierre-Gilles de Gennes – ENCPB

11 rue Pirandello, PARIS 13^{ème}

(métro 5 : Campo Formio / métro 7 : Les Gobelins)

ALORS QUE LA CIRCULAIRE DE MISSIONS A 30 ANS ET QU'UNE NOUVELLE LOI D'ORIENTATION POUR L'ÉCOLE EST EN PRÉPARATION, LE SNES-FSU ORGANISE LE DÉBAT ET DONNE LA PAROLE À DES CHERCHEURS ET DES CPE.

MATINÉE D'ÉTUDE ET DE DÉBATS

La **première table ronde** confrontera le regard de deux chercheurs sur le métier, ses représentations, ses conditions d'exercice, la notion de vie scolaire...

« Un métier en redéfinition permanente » et « la complexité de la fonction » en seront les angles d'approche.

La **deuxième table** ronde illustrera les potentialités de cette fonction originale de notre système éducatif, l'accompagnement éducatif et pédagogique à l'internat ainsi que l'animation de la démocratie lycéenne.

APRÈS-MIDI REVENDICATIF

Dans un contexte de refondation de l'école, assistera-t-on à une redistribution des rôles avec une **hyper polyvalence des enseignants** dans l'accompagnement des élèves au risque de s'y perdre ?

Ou au contraire, à un **renforcement du travail en équipe**, en utilisant au mieux l'expertise de tous les professionnels ?

Les inégalités à l'école relèvent de réalités complexes et méritent des réponses adaptées et élaborées en équipes pluri professionnelles.

Une autre nécessité incontournable est l'**amélioration de la vie scolaire des élèves** !

Les CPE, à la croisée du pédagogique et de l'éducatif, y jouent un rôle fondamental.

Analyser l'actualité et faire un retour sur l'histoire du métier de CPE seront autant d'occasions de dégager des perspectives nouvelles .



www.snes.edu

cpe@snes.edu



UN MÉTIER EN DÉBAT

Le SNES a le plaisir de présenter la 2^{ème} rencontre nationale sur le métier de CPE, intitulée « CPE : A la croisée du pédagogique et de l'éducatif ».

Le texte définissant les missions des CPE a 30 ans (circulaire n° 82-482 du 28 octobre 1982) au moment où une nouvelle loi de programmation sur l'Éducation se prépare. Cette journée de réflexion et de débat posera les lignes de forces de ce métier original en lien avec les besoins d'accompagnement des élèves dans leurs parcours scolaires.

LE SNES ET LE MÉTIER DE CPE

Majoritaire dans le second degré et dans la catégorie, le **SNES-FSU** porte depuis la création du statut des conseillers principaux d'éducation en 1970, une **conception ouverte** de la fonction, en **complémentarité** avec les équipes enseignantes et avec les autres intervenants du second degré (assistants d'éducation, Conseillers d'orientation psychologues, assistants sociaux, infirmières).

La 1^{ère} rencontre nationale « **Le CPE au cœur de l'action éducative pour la réussite des élèves** » avait réuni plus de 300 CPE le 5 mai 2010.

Sociologues, formateurs y avaient souligné le rôle particulier du CPE dans la construction des relations avec les familles et les enjeux de la réforme de leur formation.

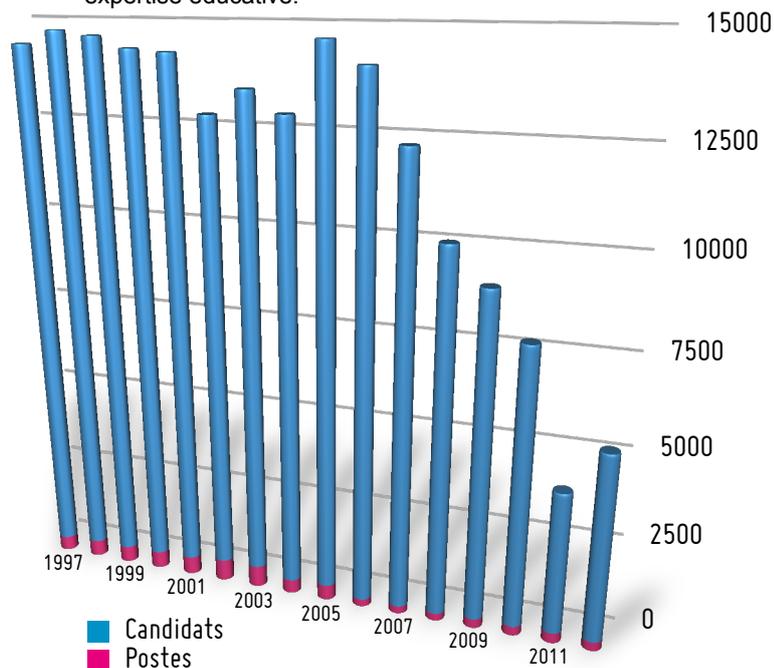
Des CPE en région parisienne avaient témoigné de leurs expériences en zone sensible et interrogé la notion d'éducation.

Les débats avaient confirmé l'attachement des collègues à la spécificité du métier, centré sur les missions éducatives et l'accès à la réussite pour tous les élèves.

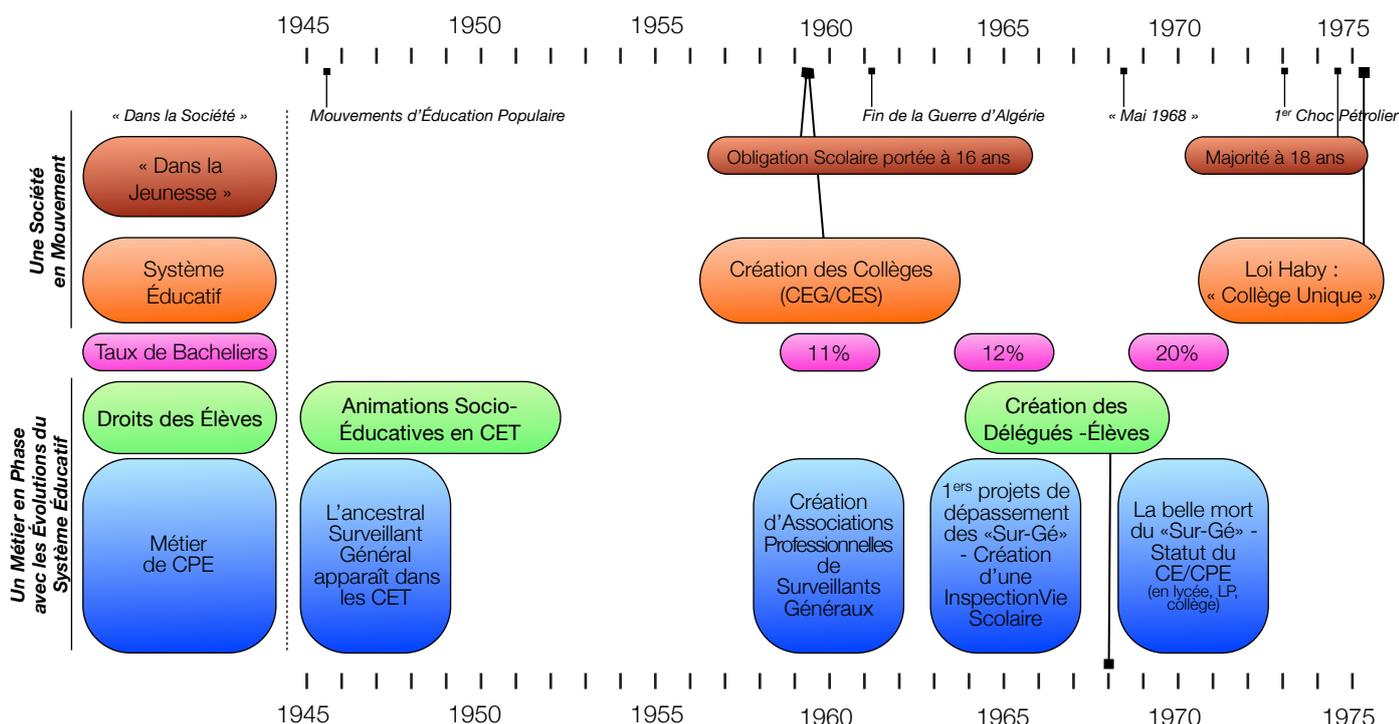
CONTINUITÉ ?

Ni personnel de direction, ni préfet des études, les CPE souhaitent garder leur part active dans le suivi pédagogique et éducatif des élèves, dans les activités socio-éducatives, la formation citoyenne et l'animation des instances des élèves.

Pour cela, les CPE doivent être plus nombreux (**1 pour 250 élèves**), ne pas être réduits à des missions de management et conserver ce rapport spécifique aux élèves et aux familles, qui assoit leur expertise éducative.



Une fonction attractive malgré un recrutement en forte baisse depuis 2006
(Source : Rapport de jury 2012)





DANS L'ÉTABLISSEMENT

Les CPE déploient leur action tant au niveau individuel que collectif dans la vie scolaire des élèves.

A l'initiative d'animations socio-éducatives et d'activités périscolaires, ils favorisent l'engagement, la responsabilisation et l'accès à la citoyenneté, l'appropriation des règles de vie collective, autant d'éléments indispensables à la construction d'un climat serein.

Leur approche globale de l'élève, ainsi que leur travail en complémentarité avec les différents personnels de l'établissement, les familles et les partenaires extérieurs, leur permet de donner des réponses à l'absentéisme, aux difficultés sociales, familiales et psychologiques des élèves et à leurs conséquences sur les apprentissages.

Le décentrage de ces missions primordiales au profit d'aspects organisationnels doit cesser et leur rôle éducatif et pédagogique être réaffirmé avec des équipes d'assistants d'éducation renforcées et stabilisées.

CPE ET DÉMOCRATISATION

Dans les collèges et les lycées, l'accueil et l'épanouissement sont l'essence de la notion de vie scolaire. Faciliter l'entrée dans les apprentissages en est un autre versant dans un système où près de 91% des jeunes de 17 ans sont scolarisés.

Pour cela, les CPE disposent de nombreux outils : le contrôle de l'assiduité, des règles de vie scolaire à la fois cadrantes et socialisantes, des espaces de dialogue et d'écoute, de remobilisation scolaire, de soutien personnel, des mesures éducatives justes et compréhensibles, du lien avec les familles, un suivi sur l'ensemble du cursus ... un travail qui ne peut s'exercer qu'en interrelation avec les autres, jamais seul.

QUI SONT-ILS ?

Recrutés comme **les professeurs certifiés**, formés à leurs côtés, ils partagent de plus en plus une culture commune de suivi pédagogique des élèves, de traitement des problèmes éducatifs, des relations avec les familles.

Reconnus par les élèves et leur parents, ce sont des **interlocuteurs privilégiés**, parfois médiateurs des conflits, et comme leur nom l'indique, avant tout, des conseillers d'éducation de la communauté scolaire.

Exposés aux troubles qui secouent l'école et aux fortes attentes qu'elle suscite. Leurs missions sont complexes et requièrent un haut niveau de formation. Face aux demandes multiples, à l'étendue des possibles et à des effectifs pléthoriques, ce sont des personnels « en tension » comme le constatent des études récentes.

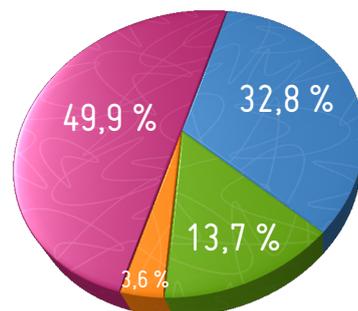
Un beau métier ... trop souvent empêché.

Décrits comme une **exception française**, certains voudraient les voir disparaître au prétexte qu'ils sous-traiteraient des missions refusées par les enseignants.

L'expérience bat en brèche ce raccourci et montre que le CPE a un réel apport dans la scolarité des élèves.

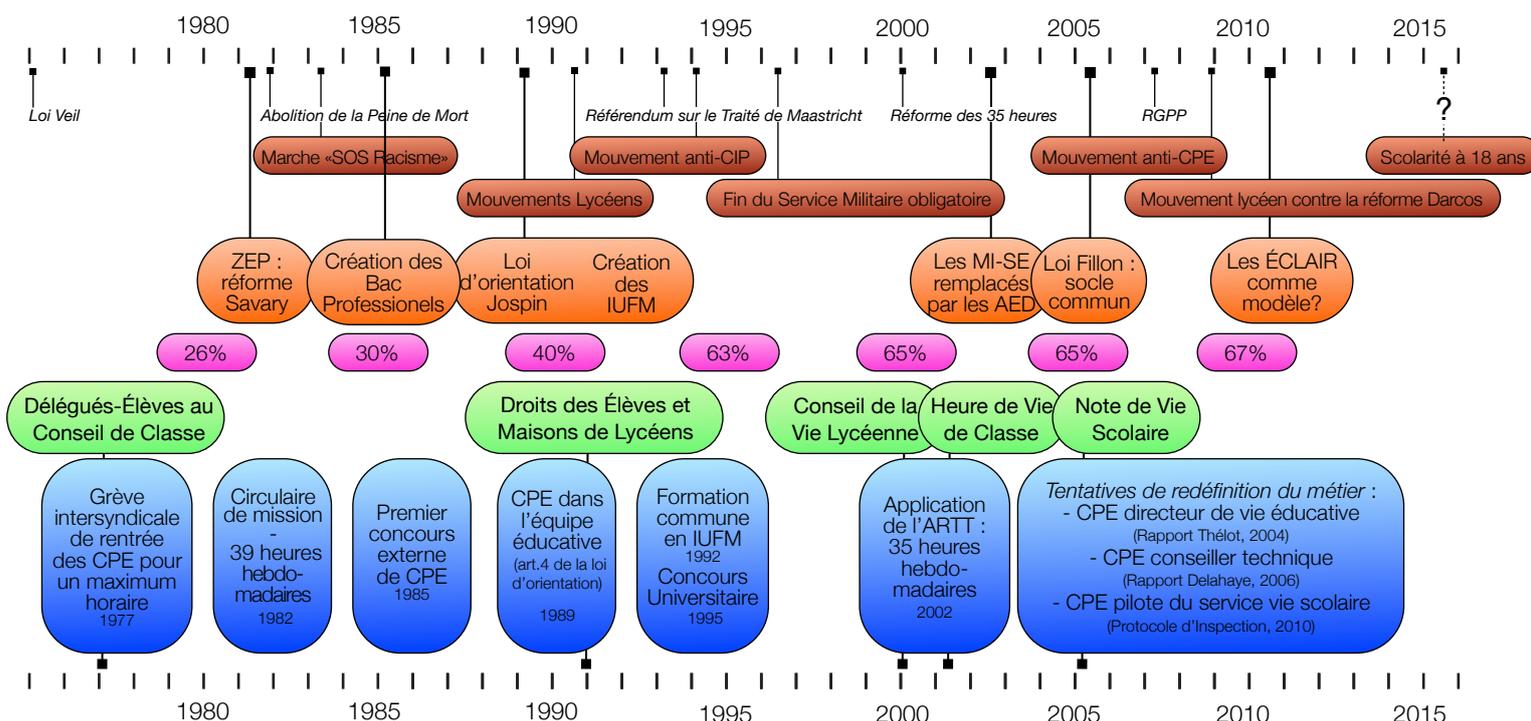
En tant que tiers éducatif, il les aide à apprendre, à construire leur vie dans un monde complexe. Sa présence est une chance pour le système éducatif.

- Collège
- Lycée GT
- Lycée Pro
- Autres



Répartition des CPE par type d'établissement

(Source : Bilan Social du MEN 2010/2011)



2^{ÈME} RENCONTRE NATIONALE SNES-FSU SUR LE MÉTIER DE CPE « À LA CROISÉE DU PÉDAGOGIQUE ET DE L'ÉDUCATIF »



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

MATINÉE D'ÉTUDE

9h30-11h00 TABLE RONDE - DÉBAT n°1

« Complexité de la fonction de CPE, des regards contrastés selon les acteurs et les contextes d'établissement »

Intervenants :

- **Véronique BARTHELEMY**, Maître de conférences, IUFM-Université de Lorraine, laboratoire de recherche ERGAPE, Université de Provence, Aix-Marseille
- **Pierre ROCHE**, Sociologue du travail, chargé d'étude au CEREQ, co-auteur de l'étude « CPE, un métier en redéfinition permanente », CEREQ, 2007

Modérateur :

- **Guillaume DELMAS**, secrétaire national du SNES-FSU

11h00-12h30 TABLE RONDE - DÉBAT n°2

« Exemples de pratiques pédagogiques et éducatives »

Intervenants :

- **Dominique GLASMAN**, « *Accompagnement des élèves et échange symbolique* » Professeur de Sociologie, Université de Savoie, auteur de « *L'internat scolaire, Travail, Cadre, Construction de soi* », Presses Universitaires de Rennes, 2012
- **Sylvie CLABECQ**, « *Éducation à la citoyenneté et pratiques démocratiques* » Responsable « Culture, politiques et pratiques éducatives », CEMEA, Pays de la Loire

Modérateur :

- **Guillaume DELMAS**, secrétaire national du SNES-FSU

APRÈS-MIDI REVENDICATIF

14h00-15h15 ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES - DÉBAT

Intervenants :

- **Daniel ROBIN**, Co secrétaire général du SNES-FSU
- **Valérie HERAUT**, **Carole SAMOUILLE**, Secrétaires de catégorie

15h15-16h30 REGARDS CRITIQUES « Histoire et difficultés du métier »

Intervenants :

- **Régis REMY**, secteur CPE du SNES-FSU
- **Patrick BADER**, secteur CPE du SNES-FSU

16h30-17h00 CONCLUSIONS

